



**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Samedi 15 décembre 2012**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 8 décembre 2012, s'est réuni en mairie de ROULANS le samedi 15 décembre 2012 à 9 heures sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux sauf Cécile DORBON, Marinette MASSON qui a donné pouvoir à Jean-Bernard CUENOT et Daniel ANGUENOT qui a donné pouvoir à Hervé DUBOIS.

Ordre du Jour :

1. Entrepôt « Au creux de terre » : Validation du Choix de la commission,
2. Astreintes hivernales : modifications,
3. Projets de construction du Sivos Henri Lamarche et transports méridiens,
4. CCVA : Compte-rendu Conseil Communautaire et Modification Statuts,
5. Questions diverses.

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

Manifestations à venir à l'espace culturel :

Marché de Noël des Ecoles : Vendredi 21 décembre – 16 h 30

Noël des enfants : Vendredi 21 décembre à 19 h

Vœux du Maire : Vendredi 11 janvier à 19 h –

Rendez-vous est pris à 14 h pour la préparation

1. ENTREPOT AU CREUX DE TERRE

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de valider le choix de la commission d'appel d'offres, réunie pour l'ouverture des plis le 23 novembre et le 15 décembre à 8 h 30, à savoir :

Lot	Objet	Entreprise retenue	Prix H. T.
1	Terrassement – V. R. D.	Entreprise RUFFINONI 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE	21 468,00 €
2	Gros Œuvre de Maçonnerie	Entreprise RUFFINONI 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE	36 079,38 €
3	Charpente – Couverture - Bardage	Entreprise PEYROUS 25340 HOPITAL ST LIEFFROY	54 512,00 € (option incluse)
4	Electricité	Entreprise CHABERT 25220 VAIRE-ARCIER	4 986,66 €
Total H. T.			117 046,04

Le Maire est mandaté pour la signature des marchés correspondants et de toutes pièces s'y rapportant.

2. ASTREINTES HIVER 2012/2013

Suite à l'arrivée précoce de la neige, le Maire demande une modification de la période d'astreintes hivernales arrêtée par délibération du 29/11/12 à 10 semaines du 17 décembre 2012 au 24 février 2013.

Il souhaite la faire passer à 14 semaines soit du 3 décembre 2012 au 10 mars 2013 (coût total : 2 092,72 €).

Le conseil municipal adopte cette modification à l'unanimité.

Le Maire précise que c'est lui-même qui prévoit et organise l'intervention de l'agent en fonction de la météo. En son absence, c'est Hervé DUBOIS, 3ème adjoint, qui s'en charge.

3. PROJET DE CONSTRUCTION DU SIVOS ET TRANSPORTS MERIDIENS

3.1. Projet de construction de classes

Le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle esquisse a été élaborée par M. THOMAS, architecte du projet, situant cette fois le futur bâtiment à deux classes dans le fond de la cour de l'école primaire, perpendiculairement aux classes existantes. Il s'agit là du troisième emplacement étudié après l'entrée de la cour et le fond côté route départementale en parallèle des locaux actuels.

Ce dernier schéma sera soumis pour avis au conseil d'école (enseignants et parents d'élèves) et sera présenté au comité syndical du Sivos Henri Lamarche, compétent en la matière, lors de sa prochaine session, courant janvier.

3.2. Transports scolaires méridiens

Ce sujet va revenir à l'ordre du jour des conseils communautaire (CCVA) et syndical (Sivos) dans de courts délais. Il convient en effet de prendre une décision pour la rentrée 2013/2014 car le Conseil Général ne participera plus financièrement à ce service : maintien ou non du transport du midi et dans l'affirmative qui paiera et dans quelle proportion : Ccva - Sivos ?

Le Conseil Municipal prend connaissance qu'une grande majorité des élus de la CCVA, réunis en commission IV – Ecoles, ont exprimé le souhait de conserver le service avec une prise de compétence communautaire. Affaire à suivre.

4. Communauté de Communes Vaïte-Aigremont (C. C. V. A.)

4.1. Modification des statuts pour compétence « Actions Jeunesse »

L'examen de ce sujet est reporté à la prochaine session ; le Maire restant dans l'attente de précisions complémentaires de la CAF.

4.2 C. R. Dernier Conseil Communautaire

Le Maire a donné compte-rendu du dernier conseil communautaire notamment en ce qui concerne l'étude du Gour.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. C. R. Sytteau

Les délégués du Sytteau, Jean-Luc PAUTHIER et Christian TRONCIN, ont donné compte-rendu de la dernière réunion syndicale qui s'est tenue courant décembre.

Ils ont expliqué que pour obtention des subventions et mise aux normes de la station d'épuration de Besançon, une hausse de 0,29 € du m³ va avoir lieu et sera répercutée sur tous les usagers de la S. T. E. P. dont Roulans inclus.

5.2. Contentieux Espace Culturel

Le Maire informe qu'il a reçu ce jour même le rapport du Cabinet CETEL concernant l'espace culturel. Ce document atteste que la charpente du bâtiment peut supporter les travaux d'isolation acoustique.

5.3. Qualité de l'eau du robinet

Suite à la demande de Daniel BRULET et à de nombreux cas de gastroentérites ces dernières semaines, il est convenu que le Maire sollicitera un rapport détaillé quant à la qualité de l'eau du robinet.